

ECHO DES NOUES



Le mot du Maire

Chers administrés,

Le mois de juillet marque le temps de la pause estivale et je souhaite qu'elle vous offre le répit attendu pour vous ressourcer dans notre joyau de verdure et de quiétude.

Ce début d'année fut intense politiquement avec deux campagnes électorales décisives pour l'avenir de notre pays. Votre participation aux urnes témoigne l'importance que vous portez à ce droit fondamental permettant d'exercer sa citoyenneté.

Lors du dernier conseil municipal, au regard du soutien financier obtenu par les instances publiques et par l'engouement de nombreux donateurs pour la restauration du clos et couvert de notre église Saint Georges, nous avons décidé de déclencher les travaux de charpente et de couverture de cet édifice. Cinq entreprises ont répondu à notre consultation et c'est l'entreprise PLACIER de Bellegarde qui a été retenue. La première réunion de chantier se tiendra le jeudi 18 juillet prochain.

Le financement de cette opération basée sur une estimation de 400 729,92 € H.T., se décompose d'aides publiques (*Etat, Département, Région et CDCG*) et de fonds privés (*Fondation du Patrimoine et Sauvegarde de l'Art Français*). Un emprunt à court terme assurera l'équilibre de la trésorerie en attendant le versement des diverses subventions.

Une seconde édition, je l'espère toute aussi exceptionnelle que la première, d'un concert flottant sur l'étang du village aura lieu le samedi 20 juillet prochain à 18h. Cette année, musiques traditionnelles et classiques seront mises à l'honneur par la troupe le pianO du lac. Cet évènement de la saison culturelle de la Communauté des Communes Giennesoises est gratuit et je remercie tous les acteurs.

Dans le cadre de cette année olympique, la Communauté des Communes Giennesoises et la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie vous proposent de découvrir une exposition consacrée au sport. C'est l'opportunité de découvrir ou de redécouvrir les clichés qui saisissent l'énergie et la beauté du mouvement de l'athlète. Cette exposition se décline dans toutes les communes du territoire de la Communauté des Communes Giennesoises et révèle les joies universelles que le sport procure, qu'il soit pratiqué comme loisir individuel ou comme sport collectif.

Je remercie toutes les personnes qui permettent la réalisation de manifestations dans notre village, leur présence et leur soutien sont indispensables.

Très bel été à toutes et à tous.

Bien à vous.

Le Maire,

Nadège CORCELLE

Dans ce numéro :

- * *Le mot du Maire* 1
- * *Budget communal* 2
- * *Tri des déchets* 2
- * *Signal Conso* 3
- * *Assainissement* 3
- * *Etat-Civil* 3
- * *Prévention chaleur* 4
- * *Festivités à venir* 4





Présentation du budget communal

Le Budget 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes à **179 000,00 euros** à la section de fonctionnement et au niveau de la section d'investissement à **501 576,67 euros** en dépenses et en recettes.

Section de fonctionnement :

Dépenses :

- Chapitre 011 : Charges à caractère général :	55 450,00 €
- Chapitre 012 : Charges de personnel :	48 300,00 €
- Chapitre 014 : Atténuation de produits	11 500,00 €
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :	26 045,00 €
- Chapitre 66 : Charges financières :	400,00 €
- Chapitre 68 : Dot. aux amortissements et provisions :	2 600,00 €
- 023 : Virement à la section d'investissement :	34 705,00 €

Recettes :

- Chapitre 70 : Produits des services, du domaine... :	1 792,15 €
- Chapitre 731 : Fiscalité locale :	63 000,00 €
- Chapitre 74 : Dotations et participations :	2 800,00 €
- Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté :	111 407,85 €

Section d'investissement :

Dépenses :

- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées :	2 800,00 €
- Chapitre 23 : Immobilisations corporelles en cours :	480 900,00 €
- Chapitre 001 : Solde d'exécution reporté :	17 876,67 €

Recettes :

- Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves :	18 076,67€
- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées :	446 195,00 €
- Chapitre 28 : amortissements des immobilisations :	2 600,00 €
- 021 : Virement de la section de fonctionnement :	34 705,00 €



Tri des déchets

Le SMICTOM de Gien ayant mis fin à sa collecte des encombrants en porte à porte depuis 2023 ; les déchets seront à déposer en déchetterie.



DÉCHÈTERIE DE NOGENT SUR VERNISSON

Zone artisanale Près la forêt – 45290 Nogent sur Vernisson - Tél. 06 32 81 38 08

**L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers,
sur présentation d'un justificatif de domicile :**

- ⇒ Carte grise, attestation d'assurance (habitation et véhicule), facture de téléphone (fixe ou mobile), facture d'électricité ou de gaz, quittance de loyer ou titre de propriété, facture d'eau, avis d'imposition ou certificat de non-imposition, justificatif de taxe d'habitation ...

Des problèmes lors de vos achats ? Pensez à SignalConso !



SignalConso est un service public gratuit pour permettre aux consommateurs de signaler les problèmes rencontrés avec un professionnel : prix non affiché, retard de livraison, clauses abusives, refus de garantie, difficulté à se faire rembourser, etc. Le professionnel concerné peut alors répondre pour trouver une solution à l'amiable. Signal.conso.gouv.fr accompagne également le consommateur dans ses démarches afin de lui préciser ses droits. Il peut ainsi être redirigé vers l'interlocuteur approprié : association de consommateur, médiateur, justice...
En quelques clics, faites un signalement, résolvez votre problème, ou obtenez des informations sur vos droits.



Vous avez rencontré un problème avec une entreprise ?



Faites un signalement ou posez une question à la répression des fraudes.



Vous pouvez en informer l'entreprise pour qu'elle vous réponde ou se corrige.

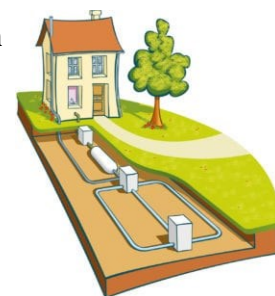


La répression des fraudes intervient si nécessaire.

Service assainissement non collectif — SPANC CDCG

Le service de la Communauté des Communes Giennoises intervient pour :

- la vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des travaux d'installation des ouvrages,
- le diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien,
- le contrôle périodique,
- le contrôle lors des ventes (obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011),
- l'entretien des installations.



Le service chargé du contrôle de l'assainissement non collectif vous apporte des précisions sur les obligations réglementaires en vigueur et les techniques à mettre en œuvre.

La réglementation permet aux agents du SPANC d'accéder à la propriété privée. Elle impose un contrôle périodique des installations.

Des aides sont possibles pour les travaux de réhabilitation et pour l'entretien de votre dispositif en place par le biais de convention.

Contact et informations complémentaires disponibles en mairie ou sur le site : legiennois.fr

Etat-Civil

Décès : Monsieur Alain VERGELY, 85 ans, décédé le 5 juin 2024
Madame Antoinette BATON, 99 ans, décédée le 17 juin 2024



Mairie de Langesse

5, Route de l'Etang
45290 LANGESSE

Téléphone : 02 38 96 10 00

Télécopie : 02 38 96 11 70

Messagerie : mairie-de-langesse@wanadoo.fr

Communauté Des Communes Giennesoises

www.legiennois.fr/langesse

Jours et heures d'ouverture :

Mardi de 14 h 00 à 16 h 00 — Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00

& le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30

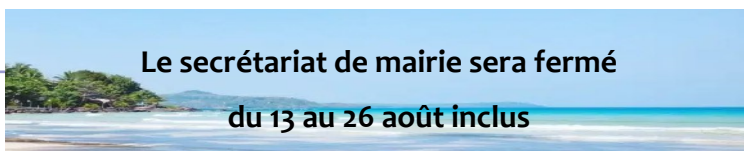
NUMÉROS UTILES

En cas de fuite d'eau : SIAEP Boismorand : 02 38 31 86 47

syndicatdeseauxblcl@orange.fr

Dépannage ERDF 24h/24 : Numéro Azur : 08 10 33 30 45

Canicule et vague de chaleur



L'été est arrivé et avec lui, les risques de canicule. Quelques conseils pour les personnes vulnérables à la chaleur excessive pour rester en sécurité et en bonne santé pendant cette période.



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

Conseils :

1 Restez Hydratés

- Buvez régulièrement même si vous n'avez pas soif.
- Évitez les boissons alcoolisées et sucrées.

2 Restez au frais

- Fermez les volets et les rideaux des fenêtres exposées au soleil.
- Utilisez des ventilateurs et des climatiseurs si possible.

3 Adaptez vos activités

- Évitez les activités physiques intenses.
- Sortez aux heures les plus fraîches.

4 Rafraîchissez-vous

- Prenez des douches ou des bains frais.
- Utilisez des linges humides pour vous rafraîchir le visage et le corps.

CANICULE INFO SERVICE

0 800 06 66 66

Appel gratuit depuis un poste fixe

Festivités à venir

CONCERT SUR L'ÉTANG — « LE PIANO DU LAC » - 2 SYSTÈMES SOLAIRES

Concert sur l'étang du bourg, organisé et financé par la Communauté des Communes Giennesoises

SAMEDI 20 JUILLET à 18h00

Restauration possible sur place assurée par la SARL « Plaisirs et saveurs »

